

Procès verbal du Conseil d'école n° 2

Ecole primaire publique de Saint-Sylvestre-Pragoulin

Vendredi 27 février 2026 – 18 h 30

Ordre du jour :

Suivi et prévision des effectifs
Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2026
Sécurité scolaire et périscolaire
Coopérative scolaire
Activités et sorties scolaires
Matériel et travaux
Questions des parents

Présents :

Mme PACALIN, directrice
Mme VALEMBOIS, Mme PETOT, M. BARBECOT, enseignants
Mme GILBERT, adjointe en charge des affaires scolaires
Mme CHEVAUDONNA, Mme CHANSEAUME, Mme BRIVADY, Mme CHAUFFRIAS, représentantes des parents d'élèves
Mme Courtadon, DDEN

Excusés :

M. COUPECHOUX, IEN de la circonscription Clermont-Ferrand Terres Noires
M. MANILLERE, Maire
Mmes représentantes des parents d'élèves : Mme FOREST, Mme TURQUET
Mme CONDAT, Mme BALICHARD, ATSEM
Mme RAMIN, cantinière et Mme DOS SANTOS BARBOSA, employée municipale sur les temps périscolaires
Les enseignantes du RASED

1. Suivi et prévision des effectifs

A ce jour, 81 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

PS : 11	MS : 15	soit 26 élèves en classe 1
GS : 7	CP : 9	soit 16 élèves dans la classe 2
CE1 : 12	CE2 : 4	soit 16 élèves dans la classe 3
CM1 : 9	CM2 : 15	soit 24 élèves dans la classe 4

Les prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2026, s'établissent comme suit :

PS : 11	MS : 11	➔ 22 en classe 1 (PS/MS)
GS : 15	CP : 7	➔ 22 ou 24 en classe 2 (GS/CP)
CE1 : 9	CE2 : 11	➔ 20 élèves en classe 3 (CE1/CE2) (un départ en CE2)
CM1 : 4	CM2 : 9	➔ 13 en classe 4 (CM1/CM2)

L'idée serait de rééquilibrer ces classes : notamment d'alléger le groupe des GS/CP avec des moments de décroisement avec la classe 4.

Nous réfléchissons à la meilleure organisation possible. Plusieurs pistes de réflexions en cours.

De plus, des maintiens éventuels peuvent modifier légèrement ces prévisions.

Soit un effectif total de 77 élèves (effectifs en baisse).

13 des CM2 vont quitter le primaire pour le collège Victor Hugo de St-Yorre.

Les familles n'ont plus à formuler de demande de dérogation, la double sectorisation de notre commune ayant été enfin officialisée par le CG63 et la direction académique.

2 partent sur le collège de Puy Guillaume.

2. Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2026

Proposition de rester en semaine de 4 jours avec les mêmes horaires à savoir :

Ecole les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h puis de 14 h à 16 h 30.

Vote du conseil d'école : proposition validée à 100 pour 100, à l'unanimité.

3. La sécurité scolaire et périscolaire

Depuis le plan Vigipirate renforcé, les entrées et sorties au sein de l'établissement sont fortement surveillées. Elles se font au portail sauf pour la classe 1 de maternelle (parents filtrés). Aucun autre parent ne pénètre dans l'école, à l'exception des temps de garderie où l'adulte doit sonner à l'interphone, sous vidéo pour demander à entrer pour récupérer son enfant.

Nous nous entraînons 2 à 3 fois par an durant le temps scolaire sur 3 exercices de sécurité différents : celui du confinement pour tempête, celui du confinement pour alerte attentat et celui de l'alerte incendie. Deux entraînements (confinement tempête et incendie) ont eu lieu en octobre ; un exercice alerte intrusion est prévu le mardi 10 mars. De manière générale, les élèves ont acquis les automatismes. Le PPMS est actualisé et déposé sur la plate-forme sécurisée académique.

Pour le temps périscolaire, une réflexion est en cours. En effet, ces 3 types d'exercices doivent être pensés et envisagés sur les différents temps périscolaires à savoir :

- Dans la cour durant la pause méridienne
- A la cantine
- En garderie

Discussion sur les modalités possibles de ces différents exercices afin de les officialiser. Les exercices seront présentés aux enfants au printemps.

4. Coopérative scolaire

Entrées		Sorties	
Solde au 7 novembre 2025	836,30 €		
ENTREES	510 € remise de chèques 310 € marché NOEL 50 € chèque marché NOEL 453,10 € photos de classe	SORTIES	Plumes gauloise éditions 100 € 2,33 € tenue compte (x 2) Les brayauds 30 euros
Solde au 27 février 2026	2 054,74 €	A venir : - 360 € (court métrage) - 220,26 € (occe assurances non débitées) - entrées piscine (autour de 900 euros)	

5. Activités et sorties des classes

Fête de Noël

Elle a eu lieu le vendredi 20 décembre avec à 10 h un spectacle vivant « Baladin, l'étonnant voyageur » de la compagnie «BARON» financé par l'APEP (600 euros). Elèves comme enseignants ont été contents de la prestation.

Venue du Père Noël, dans les classes, l'après-midi, distribution des cadeaux individuels aux élèves (livres offerts par l'APEP) et des cadeaux collectifs (baby foot ; jeux pédagogiques et maison de poupée offerts par la municipalité : à hauteur de 150 euros par classe soit 600 euros).

Le repas de Noël à la cantine, a finalisé ce beau moment avec un repas copieux de notre cantinière Vanessa Ramin.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement, les membres de l'APEP et la municipalité.

Prix des « Incorruptibles »

Tous les élèves de l'école continuent la découverte de leurs livres sélectionnés pour l'année 2025/2026. Le vote du livre « élu » pour chaque classe, se fera en mai.

Court métrage à l'école - EVAC : le court métrage de Clermont-Ferrand s'est déplacé à la maison du Peuple, le jeudi 5 février avec une session maternelle/CP à 9 h 30 et une session élémentaire à 10 h 30. (Coût 360 euros payé par la coopérative scolaire).

La grande lessive : C'est une installation d'art éphémère créée en 2006.

Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social. Elle se déploie une fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'une cité.

Elle aura lieu au domaine royal de Randan, près du lavoir, le 19 mars prochain. Elle réunira les productions artistiques de toutes les écoles alentours. Et le thème retenu, pour cette année 2026, est « jeu du je-nous ».

Natation scolaire : 5 séances au stade aquatique de Bellerive-sur-Allier les jeudis après-midi 12, 19 et 26 mars puis, 2 et 23 avril pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2. Au programme : initiation au milieu aquatique pour les plus jeunes, familiarisation à la nage pour les CE et « savoir nager » pour les CM.

Les entrées sont financées par la coopérative scolaire et par l'APEP (soit environ 900 euros au total). Les transports sont payés par la municipalité (500 euros). Nous les remercions encore chaleureusement.

Pour chaque séance, 2 parents agréés nous accompagnent.

4 nouveaux parents ont passé l'agrément cette année : nous les remercions chaleureusement, car sans agrément, nous ne pourrions pas continuer d'amener les enfants à la piscine.

Aujourd'hui, nous bénéficions de 10 parents agréés. Nous en perdons chaque année quand les élèves partent au collège, nous espérons donc avoir de nouvelles candidatures d'agréments régulièrement.

Carnaval : Il aura lieu le vendredi 3 avril de 15 h à 16 h 30 (jour des vacances de printemps): les enfants, déguisés, s'amuseront dans la cour (pas de défilé dans le village, en lien avec VIGIPIRATE).

Spectacle pour les maternels : par la compagnie Tam-Tam, association d'art vivant bénévole : il se produira le en extérieur tel un théâtre conté, dans le parc derrière l'église, courant avril : date à définir.

Visite du collège de Saint-Yorre : les 15 CM2 feront leur journée d'intégration au collège Victor Hugo de Saint-Yorre, le lundi 9 mars prochain : au programme math et français accompagnés par les élèves de 6^{ème}, visite du CDI, entretien avec le CPE et ateliers EPS.

Le projet « Tradamuse » : les enseignants se sont inscrits à une formation de danses traditionnelles afin de former à leur tour leurs élèves. Une troupe de musiciens se déplacera lors de notre fête d'école le vendredi 3 juillet 2026, jour des vacances d'été, pour un bal traditionnel où les enfants pourront montrer leurs talents et inviter leurs parents à les rejoindre.

Sortie scolaire au château de Murol : le mardi 30 juin pour tous les élèves de l'école. Ainsi, les 4 classes pourront visiter ce château médiéval. Chaque classe bénéficiera d'une visite guidée et d'un atelier. La sortie est financée par l'APEP (815 euros) auxquels se rajoutent les transports financés par la municipalité (1500 euros).

Rappel de l'évaluation d'école qui aura lieu sur une journée entre le 23 avril et le 5 mai 2026. Un groupe d'évaluateurs formé d'un Inspecteur de l'Education Nationale, d'un principal et d'un directeur d'école, viendront à notre rencontre (enseignants, municipalité, partenaires) afin de faire connaissance avec notre école, observer son fonctionnement, ses avantages et inconvénients. Le but étant de faire un bilan exhaustif et de proposer des pistes d'évolution si besoin.

6. Matériel et travaux

Remerciements à la municipalité pour son implication pour l'école.

Dernièrement, la porte principale de l'école a été réparée, les bacs à sable ont été refaits. Les employés municipaux sont présents au moindre souci.

7. Questions diverses

Est-il envisageable de prévoir des casques pour les enfants de maternelle qui utilisent les petits vélos et draisennes. L'idée est intéressante tant d'un point de vue sécurité que pour l'apprentissage des bons gestes et habitudes de vie. L'organisation demande réflexion au sein de l'équipe enseignante, qui vous tiendra informés d'ici le 3ème conseil d'école.

Prochain conseil d'école : le jeudi 25 juin 2026.

Pour rappel, ce compte rendu figurera sur l'encart « école » du site de la mairie de Saint-Sylvestre-Pragoulin et dans le panneau d'affichage de l'école.

Remerciements communs des enseignants vis-à-vis de la municipalité, qui suit et appuie tous les projets et petits travaux de l'école ; vis-à-vis de l'APEP, son association de parents d'élèves, qui manque de membres actifs pour réaliser au mieux ses actions en faveur de l'école et vis-à-vis des représentants des parents d'élèves, toujours nombreux et impliqués. Communication facile et agréable.

Le 28 février 2026.

La directrice :
ML PACALIN

La secrétaire de séance :
N. VALEMBOIS

Un représentant des parents d'élèves :